

## **Journée Propriété intellectuelle Conditions générales de vente au 15 septembre 2016**

### **Préambule :**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre la société LEGI TEAM SARL, au capital de 7 622,45 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 403 601 750 et enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11 92 15858 92 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France, editrice du site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com)  
Ci-après dénommée « LEGI TEAM »,

Et la personne morale qui envoie un ou des salariés pour assister à une ou des conférences se tenant lors de la journée de formation « propriété intellectuelle & numérique » organisée par LEGI TEAM  
Ci-après dénommé « le Client »

Les présentes conditions visent à définir les modalités de participation à la journée de formation « propriété intellectuelle & numérique » entre LEGI TEAM et le Client, de l'inscription au paiement et à l'exécution du service.

Le fait de suivre une ou des conférences de la journée de formation « propriété intellectuelle et numérique » implique sans réserve l'acceptation des dispositions des présentes conditions.

### **Article 1 : Description du service**

#### 1.1 Généralités

LEGI TEAM organise, chaque année, la journée de formation « Propriété Intellectuelle & Numérique ». Des conférences en droit de la propriété intellectuelle, industrielle et numérique sont tenues au cours de cette journée. Toutes ces conférences sont assurées par des professionnels et des experts en la matière (avocats, consultants, professeurs, etc.) dans le but de permettre l'apprentissage et le perfectionnement des connaissances en droit de la propriété intellectuelle et du numérique.

Assister à une conférence permet au participant de valider du temps de formation professionnelle continue dans la mesure où LEGI TEAM est un organisme de formation.

#### 1.2 Contenu de l'offre

LEGI TEAM organise 8 conférences au cours de la journée de formation « Propriété Intellectuelle & Numérique ».

Chaque conférence dure 1h30. Une conférence équivaut à 1h30 de formation.

Le prix unitaire pour assister à une conférence est de 90 euros HT, soit 108 euros TTC.

Le prix pour assister à 4 conférences + déjeuner sur place est de 330 euros HT, soit 396 euros TTC.

Offre spéciale pour les étudiants et les demandeurs d'emploi :

Les demandeurs d'emploi et étudiants bénéficient d'une réduction de 50 %.

Le prix unitaire est donc de 45 euros HT, soit 54 euros TTC.

Le prix pour assister à 4 conférences est de 165 HT, soit 198 TTC.

Un justificatif est requis pour prouver la qualité d'étudiant ou de demandeur d'emploi.

Un déjeuner sera proposé au prix de 35 euros HT soit 42 euros TTC.

Une réduction sur les tarifs sera opérée pour tout envoi du bulletin d'inscription avant le 20 octobre 2016, le cachet de la poste faisant foi. La réduction est la suivante :

- 250 euros HT au lieu de 330 euros HT pour 4 conférences et le déjeuner,
- 75 euros HT par conférence au lieu de 90 euros HT.

## **Article 2 : Souscription de l'offre**

### 2.1 Validité de l'offre

Sauf indication contraire, les offres de LEGI TEAM sont valables dès publication sur le site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com) ou sur les bulletins d'inscription et resteront valables tant qu'elles seront accessibles à partir du site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com) ou jusqu'à la durée spécifique mentionnée.

### 2.2 Souscription par le Client auprès de LEGI TEAM

Les conditions générales de vente en vigueur sont à votre disposition sur le site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com) ou sur simple demande auprès de LEGI TEAM.

Préalablement à toute souscription, le Client s'engage à prendre connaissance des clauses du contrat, et à soumettre à LEGI TEAM toutes ses questions. La réception du bulletin d'inscription par LEGI TEAM vaut acceptation des conditions générales de vente applicables par le Client.

Le bulletin d'inscription est le formulaire au sein duquel vous faites part de votre volonté de participer à une ou des conférences de la journée de formation « Propriété Intellectuelle & Numérique ». Ce formulaire est disponible sur le Site mais aussi au sein de différentes revues éditées par LEGI TEAM. Il peut être également envoyé par courrier ou email en adressant votre demande par courriel à l'adresse suivante : [salonjuridique@legiteam.fr](mailto:salonjuridique@legiteam.fr)

Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

Le client peut souscrire à l'offre en remplissant un bulletin d'inscription en ligne sur le site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com) ou renvoyant par courrier ou fax un bon de commande fourni par LEGI TEAM.

### 2.3 Circulation du contrat

Le Client ne peut céder, transférer, déléguer ou licencier pour quelque cause que ce soit, de façon totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, les droits et obligations découlant du contrat à un tiers.

### 2.4 Application des conditions générales de vente

LEGI TEAM peut modifier les conditions générales de vente à tout moment. Toute nouvelle version des conditions générales sera publiée sur le site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com) (dans la rubrique « conditions générales de vente »).

Les conditions générales de ventes applicables sont celles en vigueur lors de la souscription sauf modification légale ou réglementaire.

## **Article 3 : Annulation**

Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmé par écrit.

Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début de la formation ne pourra donner lieu à un remboursement, sauf sur justificatif médical ou professionnel.

## **Article 4 : Tarif et paiement**

Les tarifs en vigueur des offres proposées par LEGI TEAM sont consultables sur le site [www.journee-pi.com](http://www.journee-pi.com)

pi.com, sur le bulletin d'inscription et sur simple demande auprès de LEGI TEAM. Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de l'inscription.

Les tarifs indiqués sont en euros et hors taxe.

Le client peut régler par chèque, virement ou en ligne par carte bancaire sur [www.village-justice.com/paiement](http://www.village-justice.com/paiement) (interface sécurisée) en indiquant en référence Formation2016 + le nom du client. Le règlement doit parvenir avant le jour de l'événement (sauf dérogation pour les organismes publics ou autres organismes ayant des délais supérieurs de paiement).

Le Client est réputé détenteur et utilisateur légitime du moyen de paiement qu'il utilise à l'égard de LEGI TEAM qui n'est pas tenue de procéder à une vérification.

LEGI TEAM tient à la disposition des Clients redevables d'une facture, les informations justificatives de cette facture, pendant un délai de 3 mois à compter de l'émission de la facture par LEGI TEAM.

Toute contestation sera examinée par LEGI TEAM dans la mesure où sont expliquées de manière précise, les raisons de cette contestation et à condition que celles-ci constituent un motif de non paiement.

#### **Article 6 : Communication**

Toutes les notifications ou communications prévues par le présent contrat seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées soit :

1. par lettre simple adressée :

- à LEGI TEAM : 17 rue de Seine, 92100 Boulogne-Billancourt.
- Le Client : à l'adresse postale communiquée à LEGI TEAM au moment de l'inscription.

2. par voie électronique :

- à LEGI TEAM : [salonjuridique@legiteam.fr](mailto:salonjuridique@legiteam.fr)
- Le Client: à l'adresse de courriel communiquée à LEGI TEAM communiquée lors de l'inscription.

3. Par fax :

- à LEGI TEAM, au numéro suivant : 01 46 09 13 85
- Le Client : au numéro de télécopie communiquée lors de l'inscription.

#### **Article 7 : Réclamations**

Toute réclamation relative au Contrat devra être adressée à LEGI TEAM, par l'un des moyens suivants :

1. Par lettre à l'adresse suivante : 17 rue de Seine 92100 Boulogne Billancourt
2. Par téléphone au numéro suivant 01 70 71 53 80.

en exposant l'objet de votre réclamation, les circonstances et vos demandes.

#### **Article 8 : Loi applicable – Compétence juridictionnelle**

La loi française sera seule applicable au présent Contrat.

En cas de litige, le Client s'engage à contacter en priorité LEGI TEAM afin de tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre les parties.

A défaut de conciliation, les tribunaux français seront les seuls compétents.